



Digne-les-Bains, le 7 juillet 2017

**Passage de la 27^{ème} édition de l'Étape du Tour, cycliste amateur
Dimanche 16 juillet 2017**

Le département des Alpes-de-Haute-Provence accueillera la 27^{ème} édition de l'Étape du Tour cycliste amateur, dimanche 16 juillet 2017. Plus de 13 500 cyclistes amateurs effectueront l'étape Briançon- Izoard, quelques jours avant les professionnels du Tour de France. Cet évènement cycloportif majeur entraînera la fermeture de plusieurs routes du département sur une grande partie de la journée.

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Fermeture des routes suivantes dans les deux sens de circulation :

- 1 – De 7h15 à 12h30, fermeture de la RD 954 entre Pontis et Le Lauzet**
- 2 – De 8h à 14h00, fermeture de la RD 900 entre Le Lauzet et Barcelonnette**
- 3 – De 8h30 à 14h30, fermeture de la RD 900 entre Barcelonnette et Gleizoles (St Paul sur Ubaye)**
- 4 – De 9h à 16h30, fermeture de la RD 902 entre Gleizoles et le Col de Vars (St-Paul sur Ubaye)**

ITINERAIRES CONSEILLES

Accès à la commune de **Barcelonnette** => par le **col de la Cayolle** et le **Col d'Allos**



Pour tout savoir sur les restrictions de circulation, vous pouvez consulter la carte ci-jointe ainsi que les sites :

- des services de l'Etat dans les Alpes-de-Haute-Provence : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/>
- du service départemental d'information routière du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence: <http://www.inforoute04.fr/>
- de Bison Futé : <http://www.bison-fute.gouv.fr/index.html>

MOBILISATION DES SERVICES DE L'ETAT

Les services de l'Etat (préfecture, sous-préfectures, gendarmerie et SDIS04) sont pleinement mobilisés pour permettre à l'Etape du Tour de se dérouler dans les conditions optimales de sécurité pour tous.

En lien avec les collectivités concernées et les organisateurs, ils veilleront à la sécurité tant des spectateurs que des coureurs et s'efforceront de limiter au maximum la gêne que pourrait occasionner cette épreuve sportive.

Un Centre Opérationnel Départemental (COD) réunissant l'ensemble des services et acteurs locaux sera activé, sous l'autorité du préfet des Alpes-de-Haute-Provence, le jour du passage de l'Etape du Tour afin d'assurer la coordination des dispositifs de sécurité et de secours.

APPEL À LA VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS

- Conformez-vous aux indications données par les services de la gendarmerie ou par les jalonneurs mis en place par les organisateurs
- Surveillez bien les enfants ; ne les laissez pas traverser ou aller sur la route
- Restez derrière les barrières de sécurité, lorsqu'il y en a
- Ecartez-vous le plus possible de la chaussée
- Tenez vos chiens en laisse et loin du bord de la route
- Ne vous installez ni en sortie de virage (sans visibilité), ni dans les descentes des cols
- N'allez jamais au-devant des coureurs ; ne courez pas à leurs côtés même pour les encourager
- Après le passage de la course, respectez les consignes des forces de gendarmerie afin que la dispersion du public s'effectue dans les meilleures conditions et ne cherchez pas à emprunter une voie avant sa réouverture
- Attention à la chaleur ! Buvez de l'eau régulièrement et faites boire les enfants ; munissez-vous de chapeaux, lunettes de soleil, crème solaire
- Respectez l'environnement ; ne jetez pas de détrit
- **Il est strictement interdit d'allumer des feux.**